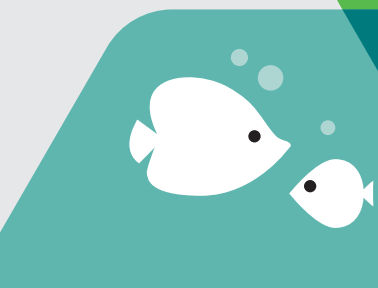


Synthèse des liens, N° 9, février 2022

Changement climatique & Environnement

Biodiversité et développement durable



Principaux messages

La biodiversité et les innombrables services essentiels que nous recevons des écosystèmes sont au cœur de nos économies, de nos sociétés et de notre bien-être. Le déclin de la biodiversité atteint un rythme jusque-là inédit dans l'histoire de l'humanité, et notre utilisation des services écosystémiques est plus de 1,6 fois supérieure à ce que la nature peut fournir durablement. Étant donné qu'environ plus de la moitié du produit intérieur brut mondial dépend de la nature, la perte des écosystèmes est d'ores et déjà une menace importante pour l'économie mondiale et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le changement climatique est un facteur de perte de biodiversité de plus en plus important, et s'attaquer aux crises du climat et de la biodiversité de manière coordonnée – par la restauration des écosystèmes ou

l'agroforesterie, par exemple – contribue à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la protection de la biodiversité. Outre cette approche coordonnée et holistique, il est essentiel d'intensifier les solutions fondées sur la nature pour inverser la tendance à la dégradation de l'environnement.

La coopération au développement peut contribuer à cet effort, par l'intégration de la biodiversité et de services écosystémiques dans les politiques et les plans, par des activités de projet ciblées, et par le soutien de mécanismes de financement multilatéraux. Des projets de plus en plus nombreux témoignent de l'engagement de l'Agence suisse pour le développement et la coopération à intégrer la biodiversité et à promouvoir des solutions fondées sur la nature.

Contexte

Pourquoi cette synthèse des liens ?

Le monde est confronté à une crise environnementale sans précédent sur trois fronts : perte de biodiversité, changement climatique et pollution (PNUE 2021a). Cette synthèse des liens aborde les principaux défis et problèmes liés à la biodiversité, les liens intrinsèques entre les écosystèmes et le développement durable, et les implications pour la coopération au développement. Le Congrès mondial de l'UICN sur la Conservation a récemment lancé un appel vibrant pour stopper la dégradation de la nature, et la quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP-15) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) se penchera sur les nouveaux objectifs mondiaux en matière de biodiversité. Nous sommes à un moment charnière des processus décisionnels mondiaux relatifs à la biodiversité.

Biodiversité et services écosystémiques

Un environnement naturel sain est essentiel à la santé, au bien-être et à la prospérité des humains ; et il soutient le développement durable. Nous dépendons directement de la nature pour la nourriture que nous mangeons, l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons. La nature fournit des intrants essentiels à la production de biens et de services sur lesquels repose notre système

économique (Dasgupta 2021). Plus de 2 milliards de personnes dépendent de combustibles ligneux pour leurs besoins en énergie primaire ; des océans sains sont essentiels aux moyens de subsistance de plus de 3 milliards de personnes ; on estime que 4 milliards de personnes dépendent principalement de médicaments naturels pour leurs soins de santé ; et environ 70 % des médicaments utilisés contre le cancer sont des produits naturels ou synthétiques qui s'inspirent de la nature (IPBES 2019a). Selon la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2019a), « plus de 75 % des cultures alimentaires mondiales, dont les fruits et les légumes et certaines des plus importantes cultures commercialisables, comme le café, le cacao et les amandes, dépendent de la pollinisation animale. » La vie non humaine a aussi, en elle-même, une valeur intrinsèque importante.

La dernière liste rouge de l'UICN (2021c) indique que 38 543 espèces sont menacées d'extinction. Les extrapolations suggèrent que le risque d'extinction touche près de 1 million d'espèces. L'activité humaine a causé la perte et la détérioration d'habitats, et bon nombre de services écosystémiques essentiels s'érodent. Une population de plus en plus nombreuse et une consommation des ressources

Biodiversité : la diversité biologique signifie la variabilité des organismes vivants de toutes les sources, notamment les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cette notion couvre la diversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes (Source : <https://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02>)

Services écosystémiques : les avantages que les gens obtiennent des écosystèmes. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) utilise le terme « contributions de la nature aux populations ». Les contributions de la nature aux populations comprennent la fourniture de nourriture, la purification de l'eau, la lutte contre les inondations et l'inspiration artistique. (Source : <https://ipbes.net/glossary>)

naturelles accrue exacerbent la demande en énergies et en matériaux et exercent d'énormes pressions sur les écosystèmes. L'augmentation considérable de la production de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de fibres et de bioénergie s'est faite au prix d'une diminution des contributions de la nature à la qualité de vie – la régulation du climat, la qualité de l'air et de l'eau et la fourniture d'habitats sont toutes compromises. (IPBES 2019a).

Biodiversité, réduction de la pauvreté et développement durable

La perte de biodiversité est bien plus qu'un problème environnemental – c'est un défi de développement urgent qui compromet la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU et qui exige un engagement de la part de la communauté de développement (IIED 2019). La perte de biodiversité et les dommages causés à l'environnement par l'activité humaine figurent parmi les cinq grandes menaces perçues pour l'humanité dans les rapports sur les risques mondiaux les plus récents (FEM 2021). La perte de biodiversité remet déjà en question les gains de développement de plusieurs façons : par exemple, une sécurité nutritionnelle réduite, une pollinisation moindre et des systèmes agricoles moins productifs et moins résilients, qui tous menacent le défi de la réduction de la pauvreté. La perte de biodiversité peut également causer le recul de l'offre de médicaments traditionnels et d'opportunités de développement de médicaments. En outre, la perte de services écosystémiques peut affecter les charges de travail spécifiques au genre, par exemple, quand les femmes doivent marcher plus loin pour avoir du carburant ou de l'eau propre (IIED 2019).

Comme pour le changement climatique, la dégradation des écosystèmes n'est pas perçue de la même manière par tous : elle touche notamment et de manière disproportionnée les personnes pauvres ou vulnérables, les femmes et les filles, les communautés autochtones et les personnes déplacées. En raison de leur forte dépendance à la nature et à ses contributions à leur subsistance, à leurs moyens de subsistance et à leur santé, nombre de ces groupes seront durement touchés par les changements négatifs du climat, de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES 2019a, PNUE 2021b). La perte de biodiversité revêt également une dimension d'équité entre les générations substantielle : si nous ne respectons pas les frontières planétaires maintenant, nous épuisons les bases sur lesquelles les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures pourront bâtir.

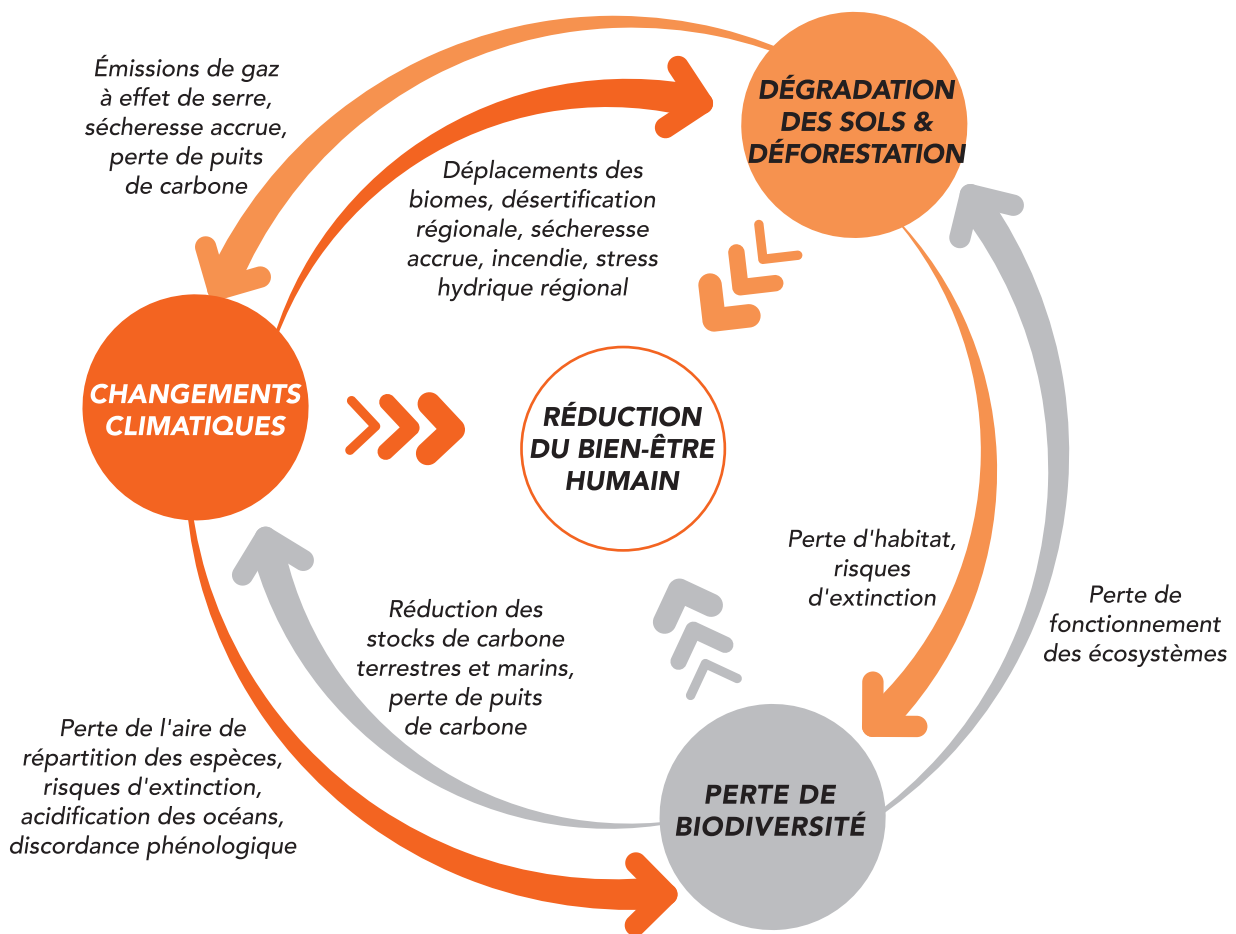
Biodiversité et changement climatique

Une utilisation durable de la nature est essentielle pour s'adapter et atténuer le changement climatique (PNUE 2021a). La perte de biodiversité et le changement climatique sont tous deux les conséquences des activités économiques humaines et ces problèmes se renforcent mutuellement. Il n'est pas possible de résoudre l'un sans solutionner l'autre (IPBES-GIEC 2021). Les effets du changement climatique, comme la hausse des températures, le changement des régimes de précipitation et les événements météorologiques extrêmes, sont des facteurs directs de perte de biodiversité (IPBES 2019a), mais une gestion durable des écosystèmes contribue à l'adaptation aux changements climatiques. Des écosystèmes sains et variés renforcent la résilience aux changements climatiques de bien des façons – en fournissant, par exemple, des tampons naturels contre les aléas climatiques tels que les cyclones, ainsi qu'un pool génétique de variétés de cultures résistantes à la sécheresse et aux ravageurs pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Les écosystèmes riches en espèces sont souvent des écosystèmes riches en carbone. La végétation et les sols sont des facteurs importants de l'atténuation, grâce à la séquestration du carbone, et sans des écosystèmes sains, il sera impossible d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Outre les principaux écosystèmes terrestres – comme les forêts, les zones humides et les tourbières – les écosystèmes marins, moins connus, constituent un puits de carbone important. Les écosystèmes de carbone bleu – les écosystèmes côtiers et marins tels que les mangroves, les terres intercotidales et les prairies sous-marines – séquestrent et stockent plus de carbone par unité de surface que les forêts terrestres et sont désormais reconnus pour leur rôle dans l'atténuation du changement climatique (UICN 2021a).

Figure 1. Interactions entre biodiversité, changement climatique et utilisation des terres

Source : PNUE (2021b)



La perte de biodiversité – lien avec les maladies infectieuses

La pandémie de COVID-19 a suscité un regain d'intérêt sur la relation étroite entre la santé humaine, animale et environnementale. L'intensification des contacts entre les humains, la vie sauvage et le bétail augmente le risque d'émergence et de propagation de maladies zoonotiques transmises aux humains par des animaux (PNUE 2021b). Environ 75 % des nouvelles maladies infectieuses humaines sont des zoonoses, alors que de nombreuses maladies complexes existantes, comme le VIH et le virus Ebola, ont leur origine dans un contact humain étroit avec les animaux et les espaces naturels (OMS 2020). La perte de biodiversité affaiblit les zones tampons que les écosystèmes fournissent pour isoler les virus zoonotiques des humains et peut modifier la composition des espèces des écosystèmes pour favoriser les espèces qui propagent plus fréquemment les maladies aux humains. Bien que l'origine de la COVID-19 ne soit pas certaine, de nombreux chercheurs reconnaissent le risque émergent d'une pandémie zoonotique. Depuis plusieurs années, les scientifiques attirent l'attention sur les risques

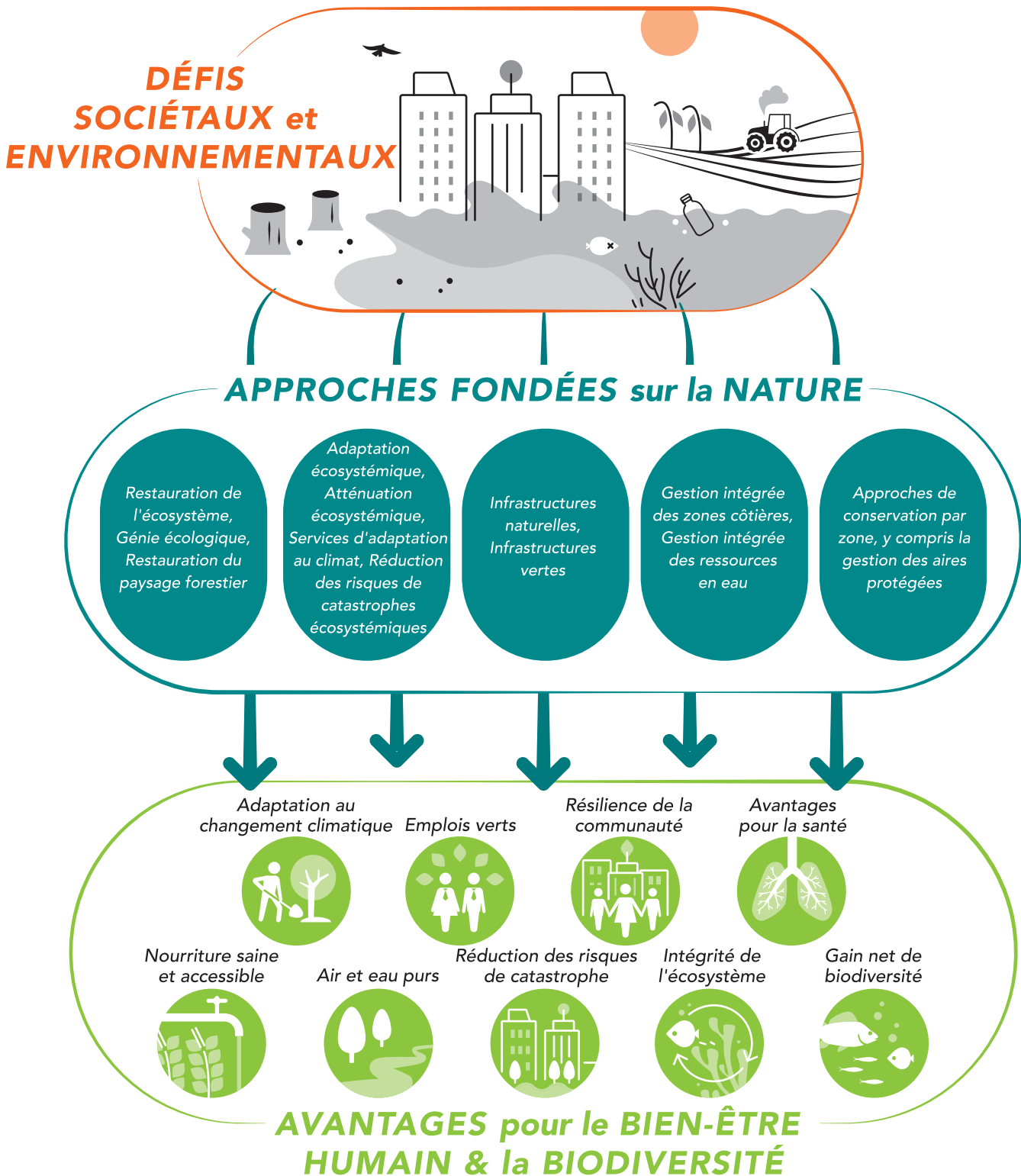
pour la santé posés par la destruction des écosystèmes, le commerce des espèces sauvages et l'expansion agricole et urbaine, qui tous augmentent les contacts directs entre les humains et la vie sauvage, et donc les risques de transmission de maladies d'une espèce à l'autre.

Solutions fondées sur la nature

Les systèmes agroforestiers gérés de manière durable participent à la sécurité alimentaire, à la stabilité des pentes et à la régulation de l'eau, des sécheresses et des inondations, tout en fournissant des moyens de subsistance et en contribuant à la séquestration du carbone. L'expansion des espaces verts et bleus dans et autour des villes réduit les risques d'inondation et l'effet d'îlot thermique urbain, et fournit des espaces de loisir à une population urbaine de plus en plus nombreuse. Ce sont là des exemples de solutions fondées sur la nature qui sont nécessaires pour répondre à la fois aux objectifs sociétaux mondiaux liés à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à l'énergie, à la création d'emplois, au changement climatique et bien d'autres (PNUE 2021b).

Figure 2. Solutions fondées sur la nature

Source : UICN (2021b)



SOLUTIONS FONDÉES sur la NATURE

= actions visant à protéger, à gérer durablement et à restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, qui répondent efficacement et de manière adaptée aux défis sociétaux, tout en offrant des avantages en matière de bien-être humain et de biodiversité.

Faits & Chiffres

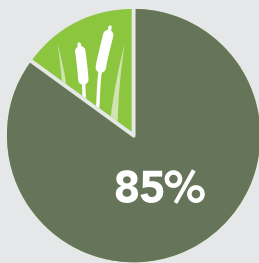
La biodiversité en déclin

Le déclin de la biodiversité atteint un rythme jusque-là inédit dans l'histoire de l'humanité, et notre utilisation des services écosystémiques est plus de 1,6 fois supérieure à ce que la nature peut fournir durablement (PNUE 2021b). La dégradation des forêts, des terres agricoles, des eaux douces, des savanes et des côtes affecte déjà le bien-être d'environ 3,2 milliards de personnes, soit

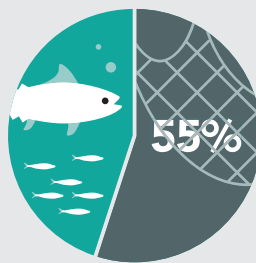
40 pour cent de la population mondiale (PNUE 2021b). Plus d'un quart des espèces répertoriées dans la liste rouge de l'UICN sont menacées d'extinction, et le nombre d'extinctions de plantes connues est deux fois supérieur à celui des mammifères, des oiseaux et des amphibiens réunis (WWF 2020).

Figure 3. Impact des activités humaines sur la nature

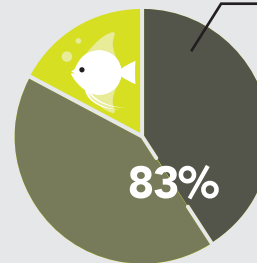
Source : FEM 2020a, WWF 2020



85 % des zones humides ont été perdues

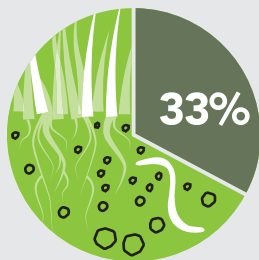


La pêche industrielle opère au moins sur 55 % des océans

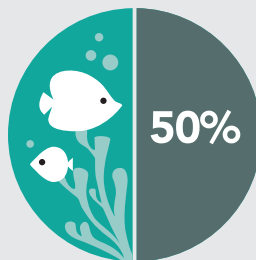


Les populations d'espèces d'eau douce ont diminué de 83 % depuis 1970

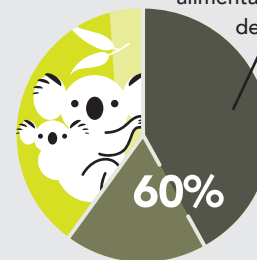
Les facteurs liés à la production alimentaire causent 50 % de la perte de biodiversité en eau douce



33 % du sol arable mondial a été dégradé

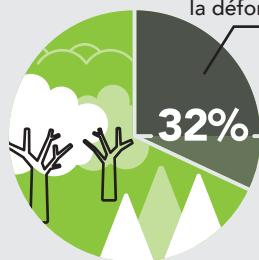


50 % des récifs coralliens mondiaux a été détruit



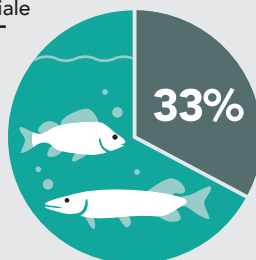
Les populations des espèces de vertébrés ont diminué de 60 % depuis 1970

Les facteurs liés à la production alimentaire causent 70 % de la perte de biodiversité terrestre

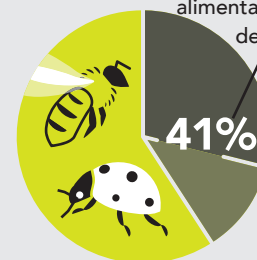


32 % des forêts mondiales a été détruit

L'agriculture est responsable de 80 % de la déforestation mondiale



33 % des stocks halieutiques est surexploité



41 % des espèces d'insectes connues ont diminué au cours des dernières décennies

Les facteurs liés à la production alimentaire causent 70 % de la perte de biodiversité terrestre

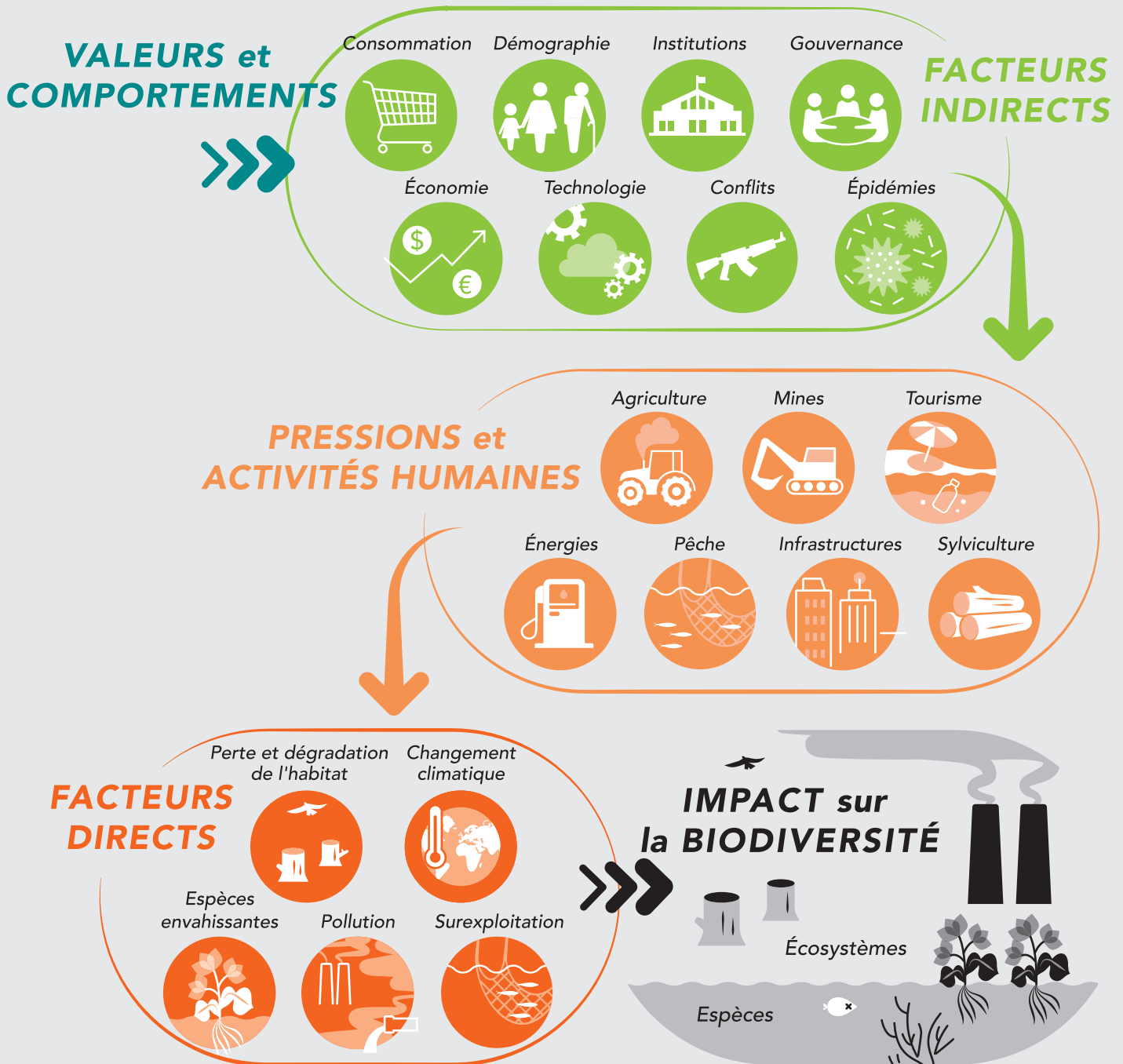
Activités humaines et perte de biodiversité

Les activités humaines ont sensiblement modifié 75 % des environnements terrestres et 66 % des environnements marins (IPBES 2019b), et menacent plus d'espèces d'extinction mondiale que jamais auparavant. La majorité des indicateurs applicables aux écosystèmes et à la biodiversité montrent des déclin rapides. Les changements dans l'utilisation des terres et des mers, la surexploitation,

les changements climatiques, la pollution et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes sont les causes directes de la perte de la biodiversité (IPBES 2019b). La croissance rapide du commerce mondial, de la consommation et de la population humaine entraîne le déclin des services écosystémiques (WWF 2020).

Figure 4 : Menaces à la nature et facteurs et pressions qui les sous-tendent

Source : WWF (2020)



Les valeurs étayent les changements au sein des sociétés, qui conduisent à la manière dont les activités humaines sont menées, définissant les facteurs directs sur la nature. La perte et la dégradation de l'habitat sont les principaux facteurs directs pour les terres, et la surexploitation est le facteur principal pour les océans.

Environ un tiers de la surface terrestre mondiale est déjà utilisé à des fins agricoles. La biodiversité, qui s'exprime à travers des variétés de cultures et de races, la pollinisation et l'édaphon, est essentielle pour la production alimentaire. Plusieurs grandes composantes de cette diversité déclinent rapidement, tandis que les systèmes de production agroalimentaire – et les changements dans l'utilisation des terres et la pollution qu'ils impliquent – demeurent parmi les plus grandes menaces d'origine humaine pour la biodiversité et les écosystèmes (FAO 2019, WWF 2020).

Les effets croissants du changement climatique

Le changement climatique concourt sensiblement à la rapide évolution négative du milieu naturel (IPBES 2019b). Parmi les effets du changement climatique sur les espèces, on trouve : le stress physiologique direct, la perte d'un habitat convenable et les perturbations dans la chronologie des migrations et de la reproduction. Le changement climatique met en danger d'extinction au moins un cinquième des espèces sauvages pour ce seul siècle (WWF 2020), et la répartition de près de la moitié des mammifères terrestres et de près d'un quart des espèces d'oiseaux menacées pourrait déjà avoir été négativement affectée par le changement climatique (IPBES 2019b).

Le changement climatique devrait s'intensifier et devenir une cause directe de la perte de biodiversité dans les prochaines décennies ; et il exacerbe l'impact d'autres facteurs sur les écosystèmes et le bien-être humain. Avec un réchauffement planétaire de 1,5 °C à 2 °C, les aires de répartition de la plupart des espèces terrestres devraient se réduire de façon spectaculaire. Les récifs coralliens sont particulièrement vulnérables au changement climatique et, selon les prévisions, ils ne représenteront plus que 10 à 30 % de leur couverture antérieure avec un réchauffement à 1,5 °C et moins de 1 % avec un réchauffement à 2 °C (IPBES 2019a).

Les coûts économiques de la perte de biodiversité

Le Forum économique mondial (2020a) a estimé que plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial dépend de la nature. La perte d'espaces naturels, comme les forêts, est devenue un risque systémique pour l'économie mondiale. Si des mesures ne sont pas prises d'urgence, le monde pourrait voir son PIB baisser de près de 10 000 milliards de dollars USD d'ici à 2050 (WWF 2020, PNUE 2021c). La disparition des pollinisateurs menace chaque année la production agricole mondiale, qui représente entre 235 et 577 milliards de dollars USD (IPBES 2019a). La perte d'habitats côtiers et de récifs coralliens réduit la protection côtière et augmente les risques d'inondation et d'ouragan pour la vie et les biens des 100 à 300 millions de personnes vivant dans les zones côtières inondables à 100 ans (IPBES 2019a).

Conserver la biodiversité rapporte

Chaque dollar investi dans la restauration des écosystèmes génère jusqu'à 30 dollars de retombées économiques (PNUE 2021b), grâce à l'amélioration des services écosystémiques rendus par les forêts ou les terres agricoles déjà dégradées, par exemple. En outre, restaurer les écosystèmes productifs permettrait d'accroître la sécurité alimentaire. La restauration par l'agroforesterie peut, à elle seule, accroître la sécurité alimentaire de 1,3 milliard de personnes. Rétablir des populations de poissons de mer pour obtenir un rendement durable et optimal, pourrait augmenter la production halieutique de 16,5 millions de tonnes, soit une valeur de 32 milliards de dollars USD par an (PNUE 2021b). Les approches de l'économie verte pourraient générer jusqu'à 10 100 milliards de dollars USD de valeur commerciale chaque année et créer 395 millions d'emplois d'ici à 2030 (FEM 2020b).

Réponses des politiques et recommandations

Des politiques intégrées et cobénéfiques en matière de biodiversité, d'environnement, de changement climatique et de développement durable sont nécessaires pour soutenir plusieurs objectifs et prévenir d'éventuelles répercussions négatives sur un domaine lors de la prise en charge d'un autre (IPBES-GIEC 2021). Cette approche soutient le principe fondamental des objectifs de développement durable (ODD) selon lequel le développement ne se fait pas en étant isolé. Pour arriver à mettre en œuvre les ODD sur la biodiversité (n° 14 Vie aquatique et n° 15 Vie terrestre), les gouvernements doivent adopter une approche intégrée en matière d'élaboration des politiques et comprendre les liens entre la biodiversité et les ODD. Le système des Nations unies joue un rôle de catalyseur pour répondre à la crise de la biodiversité de manière holistique et a déjà commencé cette intégration, notamment dans le cadre des trois Conventions de Rio – la Convention sur la diversité biologique, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. La Convention de Ramsar relative aux zones humides, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) traitent également des multiples facettes de la biodiversité et de sa pertinence pour le développement.

Période critique pour les réponses aux politiques

L'année 2021, qui s'est construite sur les préoccupations grandissantes et la compréhension du péril environnemental qui menace notre planète, a marqué le début de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021–2030, et la fin du Cadre stratégique pour la biodiversité 2011–2020. Les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité du dernier cadre stratégique ont été loin d'être atteints. Il est vital que la session finale

de la COP-15 de la CDB en 2022 s'engage à fixer de nouveaux objectifs ambitieux dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020. Le nouveau cadre doit soutenir les ODD, l'Accord de Paris et une relance verte post-COVID-19. La communauté environnementale mondiale a aussi appelé à des mesures plus énergiques lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2021.

L'adoption d'un objectif mondial pour la nature, avec des engagements pour stopper et inverser la perte de nature, et l'atteinte d'ici à 2030 d'un monde respectueux de la nature où les indicateurs de la biodiversité donnent des signes évidents d'amélioration (Locke et al. 2021) sont largement perçus comme une orientation fondamentale pour les accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier les trois conventions de Rio. Il est reconnu de la même façon qu'il faut renforcer la coordination entre les conventions.¹ Certains ont même suggéré de combiner les COP sur la biodiversité et le climat afin de créer des cadres politiques plus cohérents sur le lien entre biodiversité, santé, alimentation, eau et changement climatique (Turney et al 2020). Il a été question, à la Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques (COP-26), d'une coordination avec la COP sur la biodiversité. On a pu noter également une forte volonté d'avancer dans des solutions fondées sur la nature, qui tiennent compte des liens entre le climat et la biodiversité.²

Bien que les pays en développement et les pays développés intègrent déjà des aspects de la biodiversité dans leurs instruments politiques nationaux,³ ceux-ci sont trop souvent élaborés sans tenir compte des autres. L'intégration d'une action ambitieuse en faveur de la biodiversité dans les politiques nationales nécessite une coordination plus forte, et l'inclusion de la biodiversité et de solutions fondées sur la nature dans la planification des politiques nationales et locales doit être une priorité dans tous les secteurs et à tous les niveaux politiques.

1 Voir aussi <https://www.naturepositive.org>

2 Voir également le document d'orientation de l'UICN pour la COP-26 de la CCNUCC. https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/iucn_position_paper_for_unfccc_cop26_-_final.pdf

3 Par exemple, dans les actions d'atténuation appropriées au niveau national, les stratégies nationales REDD+, les cadres politiques de l'UE pour le développement durable, les contributions déterminées au niveau national (CDN), les objectifs de neutralité de la dégradation des terres ou les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité

Principaux enjeux

La biodiversité pour la vie

Ce n'est que récemment que la crise de la biodiversité a été reconnue comme équivalente à la crise climatique. La dimension universelle de la biodiversité a une influence sur tous les domaines de notre vie. Nos économies, nos moyens de subsistance, notre sécurité alimentaire, notre santé et notre qualité de vie sont menacés dans le monde entier, car nous exploitons la nature plus vite qu'elle ne peut se reconstituer. Si nous négligeons de relever le défi de la biodiversité de manière globale, nous mettrons en péril les fondements de notre vie.

Transformation radicale

Le Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'IPBES (2019a) montre clairement que la réponse mondiale actuelle à la crise de la biodiversité est insuffisante. Une transformation radicale – réorganisation profonde, à l'échelle du système, des facteurs technologiques, économiques et sociaux – est nécessaire pour garantir la préservation, la restauration et l'utilisation durable de la nature. Une transformation radicale désigne aussi bien des innovations que l'adaptation et l'intensification d'approches existantes, comme les solutions fondées sur la nature. Cela implique notamment de réformer les systèmes éducatifs pour y intégrer le rôle de la nature et de changer le système financier mondial de façon à soutenir la nature.

Une autre transformation radicale est nécessaire pour renforcer la protection de la biodiversité sur les nombreux types de terres qui ne relèvent pas des zones protégées réglementées, tout en tenant compte des besoins des communautés locales. La dichotomie entre protection et utilisation ou, plus largement, entre nature et humains, ne peut plus servir de cadre adéquat pour les mesures de conservation. Afin d'accroître sensiblement la conservation par zone, la gestion des zones protégées doit être mieux adaptée aux réalités des zones alentour (Grumbine 2021). Atteindre une conservation et une restauration réussies et transformatrices des écosystèmes repose sur l'implication totale des communautés locales et autochtones – qui sont les gardiennes de vastes territoires qu'elles gèrent durablement depuis des siècles – dans la conception et la gestion des interventions. C'est fondamental pour le développement durable et pour ne laisser personne au bord de la route.

Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris

Pour peu qu'ils soient gérés intelligemment, les forêts, les tourbières, les zones humides, les prairies et les écosystèmes côtiers tels que les mangroves, les marais salants, les forêts de varech et les prairies sous-marines pourraient représenter jusqu'à 37 % de l'effort d'atténuation du changement climatique nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C (IPBES 2019a).

Il convient de prévoir, dans le dispositif de Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+) et dans d'autres activités liées à la séquestration et aux puits de carbone, des mesures de protection appropriées pour éviter que la déforestation ne se déplace d'un point à un autre, annulant de ce fait l'effet de réduction des émissions. Il faut également veiller à éviter les impacts négatifs des monocultures, comme les plantations de palmiers à huile ou d'eucalyptus, sur les écosystèmes plus vastes. D'une manière générale, choisir des mesures portant à la fois sur la biodiversité et l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques – par exemple, la restauration des écosystèmes ou l'agroforesterie – offrira de nombreux avantages pour le bien-être humain (IPBES-GIEC 2021).

Mesurer la réussite économique

Lorsqu'un pays exploite ses stocks halieutiques ou dégrade ses ressources en eau, il épuise sa richesse. Toutefois, cette information importante n'est pas prise en compte dans le PIB, qui ne mesure que le revenu (BM 2018). Cet oubli vaut tout particulièrement pour les pays en développement qui dépendent beaucoup de leurs ressources naturelles (BM 2018). L'idée selon laquelle nos décisions économiques et financières doivent tenir compte des biens et des services que nous tirons de la nature et de ses valeurs intrinsèques est de plus en plus populaire (Dasgupta, 2021). Les méthodes pour calculer la valeur des services écosystémiques sont bien établies, mais les pays n'incluent pas systématiquement la comptabilisation des services écosystémiques dans leurs rapports économiques nationaux. Pour rééquilibrer notre demande avec l'offre de la nature, nous devons modifier la façon dont nous mesurons la réussite économique afin de tenir pleinement compte de l'impact de nos interactions avec la nature.

Miser sur les investissements

Une transformation vers des économies plus vertes, tant dans le secteur public que privé, est essentielle pour faire face à la crise écologique mondiale. Les investissements dans des solutions fondées sur la nature soutiennent le développement économique et social en créant des emplois et en renforçant la résilience aux changements climatiques, tout en protégeant l'environnement et en accélérant la décarbonation (PNUE 2021c). Si le monde veut atteindre ses objectifs en matière de changement climatique, de biodiversité et de dégradation des sols,

les investissements dans les solutions fondées sur la nature doivent au moins tripler en termes réels d'ici 2030 et quadrupler d'ici 2050 (PNUE 2021c). La phase de redressement post-COVID-19 actuelle fournit l'occasion de s'attaquer aux crises de la biodiversité et du climat grâce à des initiatives de relance verte, mais seulement 2,5 % des dépenses budgétaires annoncées par les 50 plus grandes économies du monde ont été consacrées à des initiatives vertes en 2020 (PNUE 2021d).

Pertinence pour la coopération au développement

Les partenaires du développement jouent un rôle déterminant dans la mobilisation des capacités financières et techniques visant à soutenir la conservation de la biodiversité et le développement durable. La coopération au développement peut, d'une part, soutenir la biodiversité avec des activités directes, comme des projets agroforestiers ou de zones protégées. Ces activités protègent la biodiversité tout en réduisant la pauvreté (en créant de nouveaux gisements d'emplois) et atténuent très souvent les changements climatiques. Les activités de développement peuvent également réduire les facteurs de perte de biodiversité en soutenant l'agriculture biologique ou les approches agroécologiques qui réduisent la pollution par les pesticides et les substances nutritives. La coopération au développement peut, d'autre part, soutenir l'intégration de la biodiversité dans des cadres d'action et dans des politiques, plans et projets sectoriels spécifiques, et peut soutenir l'application des politiques et des lois au niveau national (OCDE 2018). Un examen systématique des projets peut contribuer à générer des bénéfices accessoires pour la biodiversité, ou à tout le moins à identifier et à atténuer les risques potentiels pour la biodiversité dans les projets et les programmes de développement (OCDE 2018). L'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC) reconnaît qu'il est important de s'attaquer à la crise de la biodiversité. Elle suit depuis longtemps une trajectoire visant à soutenir des activités directes et à intensifier l'intégration de la biodiversité.

Engagement de la DDC

Le gouvernement suisse finance plusieurs mécanismes de financement relatifs à l'environnement pour les pays en développement – le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour les pays les moins avancés, le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds pour l'adaptation – et fournit un financement de base au WWF et à un programme de l'UICN sur l'intégration d'écosystèmes sains dans les ODD. Le siège qu'occupe la Suisse au conseil d'administration ou aux comités de l'UICN, le WWF, et les conventions de Ramsar et de CITES peuvent influencer l'intégration de la biodiversité au niveau des politiques nationales.

Au niveau des projets ou des programmes, la DDC a intégré la biodiversité en tant que question intersectorielle dans le cadre de la gestion des ressources naturelles dans des stratégies et programmes de coopération et dans des programmes mondiaux. La DDC s'intéresse particulièrement à l'agrobiodiversité dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, et à des solutions fondées sur la nature telles que l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la RRC-éco⁴ et la gestion durable des forêts dans les domaines de l'eau, de la sylviculture, des écosystèmes montagnards et de la réduction des risques de catastrophes. Ces dernières années, la DDC a également reconnu que les solutions

4 La RRC-Éco est la gestion, la conservation et la restauration durables des écosystèmes visant à réduire les risques de catastrophes, l'objectif étant de parvenir à un développement durable et résilient. <https://www.iucn.org/commissions/commission-ecosystem-management/our-work/cems-the-groups-matic/réduction-risque-catastrophe>

fondées sur la nature sont une approche novatrice qui peut compléter l'infrastructure grise, alliant fonds publics et fonds privés et apportant une réponse rentable aux défis de la sécurité de l'eau et de la biodiversité.

Appui au développement d'une agriculture biologique durable et résiliente dans un contexte de changement climatique en Tunisie (BIOREST)

À travers son bureau à Tunis, la DDC consolide les efforts du gouvernement tunisien pour la résilience au changement climatique en accompagnant le développement et la mise en œuvre de systèmes d'agriculture biologique appliquant les principes de l'agriculture intelligente face au climat. Les techniques d'agriculture biologique sont durables sur le plan écologique, protègent la biodiversité et contribuent à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques. Ces techniques participent à l'amélioration de la structure et de la fertilité des sols et à la promotion de la diversité biologique. Selon une étude Agroscope (Wittwer et al 2021), les champs cultivés en agriculture biologique présentent une diversité d'espèces 2,3 fois supérieure à celle des champs cultivés de manière conventionnelle. Ce projet devrait conduire au développement durable de systèmes agricoles résilients aux changements climatiques, et donc à une économie locale et nationale dynamique, à une création d'emplois et à une sécurité alimentaire pour les tunisiens.

Déminer le corridor écologique de Sengwe, au Zimbabwe, pour favoriser le développement

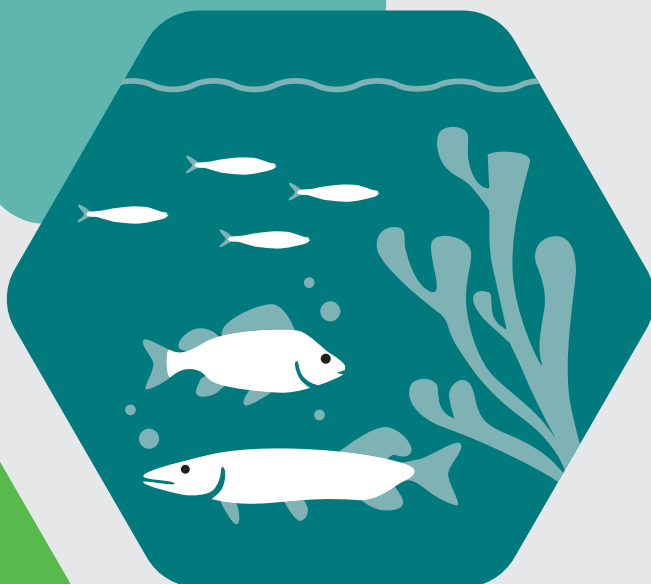
En 2020, le bureau de la DDC à Harare a commencé à aider la fondation suisse APOPO pour déminer et libérer environ 1,5 km² de terrain miné dans le corridor écologique de Sengwe, qui relie les parcs nationaux de Limpopo (Mozambique), Kruger (Afrique du Sud) et de Gonarezhou (Zimbabwe). Ce projet soutient l'objectif du Zimbabwe visant à éliminer toutes les mines terrestres d'ici à 2025. Et l'ajout de surfaces agricoles utiles améliore la sécurité alimentaire des communautés locales. La possibilité pour les personnes et les animaux de se déplacer librement offre des opportunités de développement socio-économique à travers le tourisme et la conservation de la vie sauvage, et permet de mélanger les pools génétiques des animaux — un élément important pour le bien-être à long terme des espèces. À titre de mesure préventive, APOPO dispensera une éducation sur les risques miniers aux communautés exposées à un risque élevé.

Projet Golfe de Mottama, Myanmar (phase finale)

Entre 2022 et 2025, le bureau de la DDC à Yangon s'efforcera de renforcer les institutions et les alliances dans la région du Golfe de Mottama, en priorité au niveau des villages locaux et avec des partenaires non gouvernementaux. La DDC et ses partenaires opérationnels visent à permettre une gestion ascendante et durable des ressources naturelles du Golfe ; ils cherchent ainsi à renforcer les communautés côtières à travers un système institutionnalisé et communautaire axé sur les besoins de la communauté. La création de la nouvelle association Ramsar Golfe de Mottama, formée d'organisations communautaires qui prônent la gestion durable du Golfe, constitue l'un des principaux piliers de ce système ascendant. Avec le soutien des industries locales et l'aide humanitaire directe, ce projet devrait permettre une gouvernance efficace des ressources naturelles, des moyens de subsistance sûrs et diversifiés et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles au sein des communautés côtières du Golfe de Mottama, et ainsi préserver la biodiversité dans cette zone pour les générations futures.

Références

- BM 2018: Changing Wealth of Nations 2018: Building a Sustainable Future. <http://hdl.handle.net/10986/29001>
- Convention sur la diversité biologique (CDB) 2021: Website, Climate Change and Biodiversity. <https://www.cbd.int/climate/>
- Dasgupta, P. 2021: The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review. Abridged Version, London: HM Treasury. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/957292/Dasgupta_Review_-_Abridged_Version.pdf
- FAO 2019: The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture, J. Bélanger & D. Pilling (eds.). FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments. Rome. 572 pp. <http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>
- FEM 2020a: New Nature Economy Report I. Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy. https://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf
- FEM 2020b: New Nature Economy Report II. The Future of Nature and Business. https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Future_Of_Nature_And_Business_2020.pdf
- FEM 2021: The Global Risks Report, 16th Edition. Insight Report. https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2021.pdf
- Grumbine, R.E. et al 2021: Five Steps to Inject Transformative Change into the Post-2020 Global Biodiversity Framework, *BioScience*, Volume 71, Issue 6, June 2021, Pages 637- 646. <https://doi.org/10.1093/biosci/biab013>
- IIED 2019: Biodiversity Loss is A Development Issue: A rapid review of evidence, Issue Paper, April 2019. <https://pubs.iied.org/17636iied>
- IPBES 2019a: Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services (summary for policy makers). <https://doi.org/10.5281/zenodo.3553579>
- IPBES 2019b: Media Release, Nature's Dangerous Decline 'Unprecedented'; Species Extinction Rates 'Accelerating', May 2019. <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment>
- IPBES-GIEC 2021: IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5101133>
- Locke et al. 2021 : A Nature-Positive World: The Global Goal for Nature. <https://library.wcs.org/doi/ctl/view/mid/33065/pubid/DMX3974900000.aspx>
- NU 2021: The Sustainable Development Goals Report 2021. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/>
- OCDE 2018: Mainstreaming Biodiversity for sustainable Development. Policy Highlights. <https://www.oecd.org/environment/resources/Policy-Highlights-Mainstreaming-Biodiversity-for-Sustainable-Development.pdf>
- OMS 2020: Site Internet. Zoonoses, Key facts, July 2020. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/zoonoses>
- PNUE 2021a: Making Peace with Nature: A scientific blueprint to tackle the climate, biodiversity and pollution emergencies. Nairobi. <https://www.unep.org/resources/making-peace-nature>
- PNUE 2021b: Becoming #GenerationRestoration: Ecosystem restoration for people, nature and climate. <https://www.unep.org/resources/ecosystem-restoration-people-nature-climate>
- PNUE 2021c: State of Finance for Nature 2021. Tripling investments in nature-based solutions by 2030. <https://www.unep.org/organisation/ressources/état-finance-nature>
- PNUE 2021d: Are We Building Back Better? Evidence from 2020 and Pathways for Inclusive Green Recovery Spending. <https://www.unep.org/resources/publication/are-we-building-back-better-evidence-2020-and-pathways-inclusive-vert>
- Turney, C., et al . 2020 : Urgent need for an integrated policy framework for biodiversity loss and climate change. *NAT Ecol Evol* 4, 996 <https://doi.org/10.1038/s41559-020-1242-2>
- UICN 2021a: Website, Blue Carbon Issues Brief. <https://www.iucn.org/resources/issues-briefs/blue-carbon>. Téléchargé le [12 novembre 2021].
- UICN 2021b: Website, Nature-based Solutions. <https://www.iucn.org/theme/nature-based-solutions>. Téléchargé le [12 novembre 2021].
- UICN 2021c: The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2021-2. <https://www.iucnredlist.org> Téléchargé le [12 novembre 2021].
- Wittwer R. et al (2021). Organic and conservation agriculture promote ecosystem multifunctionality. *Sci. Adv.* 7, eabg6995 (2021). <https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/sciadv.abg6995>
- WWF 2020: Living Planet Report 2020 - Bending the curve of biodiversity loss. Almond, R.E.A., Grooten M. and Petersen, T. (dés). WWF, Gland, Switzerland. <https://f.hubspotusercontent20.net/hubfs/4783129/LPR/PDFs/ENGLISH-FULL.pdf>



Collaborateurs

Auteurs : Madeleine Guyer (INFRAS), Myriam Steinemann (INFRAS), Nina Saalismaa (Zoï Environment Network)

Examen et contributions par : Patrick Sieber (DDC), Philippe Brunet (DDC), Simon Dünnenberger (DDC), Henning Nohr (UICN)

Conception et mise en page : Zoï Environment Network

Traduction en français : Sylvie LE BRAS

